



Bruxelles, 26 Avril 2017

Les associations sur la bonne voie avec le Service Associations KBC

KBC a récemment lancé le Service Associations KBC¹, une plateforme accessible depuis le site KBC et qui concentre des informations et outils de support et d'accompagnement pour les associations. La plateforme est un écosystème composé de KBC et de quatre partenaires qui proposent ensemble un large éventail d'informations et de services favorisant une gestion plus efficace des associations. KBC souhaite venir en aide à ces associations en leur proposant une gestion sur mesure de leurs obligations administratives et financières.

La vie associative en Belgique

Plus de 56% de la population active âgée de 18 à 65 ans s'engage dans la vie associative. Les associations en Belgique ont 2,2 millions de membres. L'administration et l'organisation pratique d'une association est souvent une occupation à temps plein. Lors de sa constitution, il faut choisir son statut: association de fait ou asbl ; en fonction de ce choix, il faut définir sa structure et les documents qui devront être complétés. Ensuite, il faut régler la question des responsabilités des membres et des administrateurs. Mais le point capital est de savoir où trouver rapidement les informations nécessaires pour démarrer les activités. KBC est le premier bancassureur à proposer une offre sur mesure répondant aux nombreuses questions que se posent les associations. [Le Service Associations KBC](#) sur le site KBC concentre les informations, les outils et les apps nécessaires pour venir en aide aux associations. Avec ce service, KBC vise surtout les associations du monde socio-culturel.

Solutions sur mesure

Pour les gestionnaires d'associations, les procédures sont souvent fastidieuses et ils éprouvent beaucoup de mal à s'y retrouver. Le Service Associations améliorera grandement la situation. Il ne sera par exemple plus nécessaire que trois membres se rendent ensemble à une agence bancaire pour y ouvrir un compte. Les membres pourront compléter les formulaires en ligne à domicile ou en réunion, puis les transmettre à l'agence bancaire KBC. Un représentant identifié de l'association suffira pour finaliser la transaction. Le temps ainsi gagné peut être consacré au conseil personnalisé en agence. Sur le même site internet, les associations peuvent louer un terminal de paiement qu'ils peuvent utiliser lors d'événements organisés par l'association.

¹ Le Service Associations KBC n'est pas disponible pour les clients de KBC Brussels et CBC.

L'union fait la force

Pour assurer ce service, KBC a conclu des accords de collaboration avec plusieurs partenaires innovants :

- [ThreeAndMore](#), une start-up issue de l'incubateur startit@kbc, qui propose une app gratuite et une plateforme numérique visant à simplifier notablement l'organisation et la communication des associations.
- [Vereniginginfo.be](#) et [eenvzwoprichten.be](#) centralisent les informations relatives à la constitution d'une association, ses obligations légales et juridiques et les aide à compléter les documents officiels les plus compliqués.
- [Joyn](#), un programme de carte de fidélité numérique que les associations peuvent proposer à leurs membres. Les membres peuvent ainsi accumuler des points donnant droit à des réductions ou des produits gratuits dans les magasins et établissements horeca.
- [Koalect](#), une société fintech belge qui a développé une série d'outils aidant les associations à organiser, à gérer et à communiquer des actions de collecte.

Ces partenaires peuvent être contactés directement par l'intermédiaire du Service Associations KBC et l'offre pourra encore être élargie à l'avenir.

Le rôle de KBC dans la société

Le Service association KBC illustre notre stratégie KBC constamment en quête de solutions innovantes pour mieux servir le client. Parmi les piliers de cette stratégie, citons la responsabilité à l'égard de la société et le soutien de l'économie locale.

Daniel Falque, CEO de la Division Belgique de KBC: « *Quiconque s'engage dans une association, soit comme membre, soit comme administrateur, s'y investit totalement mais se pose souvent aussi pas mal de questions. KBC salue ce dévouement et veut être un partenaire qui est sur la même longueur d'onde qu'eux. Qu'il s'agisse d'informations relatives à la constitution d'une association ou à ses possibilités de financement, KBC se tient prêt à leur fournir des conseils sur mesure. Notre quête de solutions orientées client fait germer de nouveaux écosystèmes entre KBC et ses partenaires. Il s'agit donc d'une situation où tout le monde gagne, ce qui est évidemment un atout majeur.* »

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group
